

## **CAP AEPE et garde d'enfants Lyon**

**FORMEZ VOUS EN 1 AN AU CAP PETITE ENFANCE AVEC FAMILY + ! 100% FINANCÉ PAR L'ALTERNANCE !**

Vous avez pour projet professionnel d'obtenir un **CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance** et de vous orienter dans la garde d'enfants à domicile ou en collectivité.

Nous recherchons nos alternants dans le cadre de contrats d'apprentissage sur l'année scolaire 2024/2025. Vous suivrez une formation en 1 an au CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance avec notre partenaire ASAF (Académie des services aux familles).

Vous effectuerez en alternance des missions de garde d'enfants périscolaire chez nos familles clientes.

### **Missions :**

Vous effectuez les trajets école/domicile

Vous participez à l'éveil des enfants en proposant des activités créatives et ludiques

Vous veillez au bien-être des enfants

### **Horaires :**

Formation : 3 à 4 jours de formation de 8h45 à 15h30

Alternance : 12h à 20h par semaine, les fins de journée et/ou mercredi.

Missions de garde d'enfants : Lyon et son agglomération

Lieu de formation : Villeurbanne (Metro Gratte-Ciel)

Date de début de contrat : 01/09/2024

Date de fin de contrat : 31/08/2025

### **Profil :**

#### **Vous êtes :**

Dynamique, autonome et responsable. Vous avez le sens du service et appréciez travailler auprès des enfants. Vous avez une première expérience professionnelle ou bénévole.

#### **Les "plus" de Family Plus :**

Une équipe encadrante présente qui vous accompagnera quand vous en ressentez le besoin

Un esprit d'équipe familial

Une entreprise dans laquelle il fait bon travailler : d'après un récent sondage réalisé en interne, 92% de nos salariés sont épanouis dans leur travail.

#### **Conditions :**

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Rémunération selon les grilles du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Formation 100% financée

Indemnisation 100% abonnement TCL

Mutuelle d'entreprise

1% logement

Prime parrainage (sous forme de chèques cadeaux)

Embauche possible en CDI à l'issue du contrat d'apprentissage.